

CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Mercredi 6 juin 2018 à 10h

**Salle de réunion de l'École doctorale
199, boulevard Saint-Germain**

Présents : Stéphane ABRIAL, Philippe BEZÈS, Lila BRAUNSCHWEIG, Alain DIECKHOFF, Katia DUMOULIN, Martial FOUCAULT, Pierre FRANÇOIS, Olivier GODECHOT, Florence HAEGEL, Colin HAY, Anatole LE BRAS, Annie MARCILLOUX, Horatia MUIR WATT, Christine MUSSELIN, Hélène NAUDET, Marco OBERTI, Bruno PALIER, Anne PERROT, Ettore RECCHI, Kathy Jeanne ROUSSELET, Nicolas SAUGER, Imola STREHO, Marion VALARCHER, Cornelia WOLL.

Ordre du jour :

I – Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil de l'École doctorale du 11 décembre 2017

II – Retour sur les réunions du comité de visite HCERES – mars et avril 2018

III – Points d'étape sur l'évolution de l'offre de formation de l'Ecole Doctorale

- Curriculum des masters de l'Ecole Doctorale
- Nouvelle offre des inter-semestres

IV – Admission

V – Chantiers en cours

- Thèse sur travaux (*)
- Mobilité des doctorants

VI – Questions diverses

() Le sujet sera abordé lors d'un prochain Conseil.*

Pierre FRANÇOIS :

Arrivée de Katia DUMOULIN le 2 mai 2018 sur le poste d'Assistante de direction en charge de missions transversales à l'École Doctorale. Parmi ses missions, mise en place des cours inter-semestres.

L'École Doctorale teste un nouveau format de compte rendu du Conseil à partir d'aujourd'hui.

I – Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil de l'École doctorale du 11 décembre 2017.

Pierre FRANÇOIS : Pas de remarques, le procès-verbal du 11 décembre 2017 est validé. Pas de remarques sur l'ordre du jour.

II – Retour sur les réunions du comité de visite HCERES – mars et avril 2018.

Pierre FRANÇOIS :

Visite qui a eu lieu en trois temps :

- Discussion formelle d'une heure avec toutes les parties ;
- Visite avec les doctorants seulement ;
- Discussion avec Pierre François et Imola Strehö seulement.

Merci à tous pour la mobilisation le jour de la visite et en amont.

Rapport du HCERES pas encore reçu à ce jour. Impression d'ensemble : Sciences Po s'occupe de doctorants mais aussi de masterants, organisation qui n'est pas très claire pour le HCERES. Selon Thomas Coudreau, Directeur du CED, l'École Doctorale de Sciences Po a obtenu des réactions plus positives que d'autres écoles.

Points de progrès dont le HCERES a pris acte :

- Excellent adossement de l'École Doctorale aux laboratoires ;
- Fort potentiel d'encadrement ;
- Moyens et bonne dynamique ;
- Ouverture internationale ;
- Excellente aide au financement.

Points perfectibles :

- Harmonisation de l'aide aux doctorants en termes de formation et d'encadrement (accueil des doctorants étrangers, comité de suivi individualisé) ;
- Animation de l'École doctorale autour des débouchés non académiques (mise en place d'un portfolio, contribution des laboratoires à renforcer pour une meilleure efficacité).

Recommandations à suivre en mettant en œuvre une meilleure intégration de l'École Doctorale au sein de Sciences Po.

Anatole LE BRAS : Les étudiants étrangers ont fait part d'un certain désarroi lors de cette visite, notamment en ce qui concerne les problèmes d'information et de communication.

Pierre FRANÇOIS : Problème pris en considération, notamment par le recrutement d'une Assistante de direction anglophone à l'École doctorale.

III – Points d'étape sur l'évolution de l'offre de formation de l'Ecole doctorale.

- **Curriculum des masters de l'Ecole doctorale**

Pierre FRANÇOIS : L'évolution de l'offre de l'Ecole doctorale est engagée dans déjà trois disciplines, dès le niveau Master, en Histoire, Sociologie et Science Politique.

Présentation par Colin HAY de l'évolution du Master en Science politique de l'Ecole doctorale :

Colin HAY :

- Just a brief report since the reform is less advanced, because it is a little more complex, that it is in Sociology.
- As part of the wider reform of the Research Master programmes in the Ecole doctorale, the aim is to make the current provision in Political Science more convergent in form and structure with that in the other disciplines and to harmonise procedures as best possible.
- As such, the proposal is to move from 3 self-contained, separate, discrete and largely autonomous programmes at present to a more integrated programme, but one which preserves – and arguably even increases – the diversity of the current offering (a single programme with multiple pathways through it, containing both a general formation and a significant degree of specialisation).
- The new programme would have two elements – a theoretical and methodological « *Tronc commun* » from which all students would be required to take a number of courses and five more specialist streams or 'majors' (« *majeures* ») – with students also having the option to take a specialist course or courses from outside of their major (a 'minor' in effect).
- The five majors would be in Political Theory, International Relations and Comparative Politics (titles inherited from the existing programmes) with the addition of Public Policy and Political Behaviour.
- The re-structured programme would also allow us to offer an Anglophone track or variant, recruiting students not yet proficient in French. These students would, of course, have a more limited range of choices, would only be able to qualify for some of the majors, would be required to take classes in the French language and would be encouraged to switch out of the Anglophone track in their second year.
- Finally, organisationally – we have established a « *Comité de réflexion* » to work on the proposal. It has 6 members – myself, as chair, the directors of the three existing research masters programmes in political science and a « *Responsable* » for Public Policy and Political Behaviour. That group, which will ultimately become the « *Comité de pilotage* » of the programme itself, will report both to COMEX and this Conseil and to the Bureau of the Department of Political Science.

Bruno PALIER : Quel est le ratio entre le nombre d'étudiants et le nombre de cours à l'Ecole doctorale et à Sciences Po ?

Colin HAY : I can't answer the second point. As for the first point, the aim is to recruit students wherever they come from, and in 5 to 10 years to get them from a lower level through a slow iterative process to the capacity of getting a Major in English. It is a way to encourage and expand the number of English students.

Bruno PALIER : Sciences Po est confronté à un problème de rapport entre qualité et quantité. A Oxford le nombre de cours est très réduit, il y a plus de lectures à faire et de papiers à préparer.

Colin HAY : Sciences Po bids to find PhD places for students from all over the world. There is a significant number of courses with higher credits on work produced.

Cornelia WOLL : La diminution du nombre de cours est souhaitable. PSIA par exemple va réduire le nombre de cours et maintient les 120 crédits en compensant par un cours représentant un travail autonome.

Nicolas SAUGER : Comment organiser et reconnaître la méthode en Science politique ? A la fin du Master les étudiants doivent maîtriser un socle commun, or beaucoup de validations se font sur le sujet propre à l'Ecole doctorale au détriment de la culture générale de la discipline.

Martial FOUCAULT : Quelle est l'implication sur le nombre de financements doctoraux ? Il faudrait déterminer le nombre d'intervenants extérieurs et intérieurs pour donner la priorité.

Pierre FRANÇOIS : Déséquilibre notable pour les financements, une réflexion est en cours, les arbitrages sont compliqués et les questions sont coûteuses.

Colin HAY : The second point of Martial FOUCAULT is integrated in the reflexion about the new programme, in order for students in Political science to be more competitive.

About Nicolas SAUGER's point :

- The point on methodology provision is taken into account in the « *Tronc commun* ».
- With the inter-semester courses students gain credits for taking methodological courses.
- « *Formation à la discipline* » to integrate in the « *Comité de réflexion* ».

Christine MUSSELIN : Je suis favorable aux orientations de Colin HAY. Sur le point de Nicolas SAUGER concernant le contrôle de connaissances, il n'y a pas assez de réflexion en Master, il faudrait penser à ce qu'on peut demander aux étudiants.

Cornelia WOLL : On pourrait imaginer un *qualifying* Grand Oral par discipline à l'Ecole doctorale.

Pierre FRANÇOIS : Cf. à ce propos l'intervention à suivre d'Ettore RECCHI.

Nicolas SAUGER : Il faudrait réfléchir à la méthode en termes d'affichage pour valoriser les débouchés professionnels.

Pierre FRANÇOIS : Le retour est excellent sur les débouchés des Masters de l'Ecole doctorale, cf. rapport du Comité décanal stratégique suite à l'Enquête Jeunes Diplômés de 2016. Il faut communiquer beaucoup plus là-dessus. Les étudiants de Master les mieux payés sortent des Masters de l'Ecole doctorale en Economie, ce qui valorise l'excellence méthodologique.

Martial FOUCAULT : Question pour l'Ecole doctorale : Combien de docteurs en Science politique de l'Ecole doctorale sont en position professionnelle à l'étranger ?

Pierre FRANÇOIS : Une étude va être faite par Carlo Barone et Sciences Po Carrières pour observer les débouchés plus précisément.

Présentation par Ettore RECCHI de l'évolution des Masters en Sociologie de l'Ecole Doctorale :

Ettore RECCHI : Année de débats intenses en Département de Sociologie, réforme du Master à la rentrée 2019. Réflexion qui a commencé à partir d'indicateurs de l'Ecole doctorale sur les difficultés rencontrées en Master Sociologie. Celui-ci attire très peu d'étudiants étrangers. Les diplômés s'en sortent bien sur le marché français y compris non académique, mais peu aboutissent à des carrières internationales.

Il se peut que le projet intellectuel du Master soit peu lisible. Le Master implique un nombre trop limité de chercheurs, il faut élargir le spectre des enseignants et faciliter les contacts entre les laboratoires dans lesquels la sociologie est pratiquée.

Un groupe de travail impliquant CSO, OSC, CEE et Médialab a été mis en place pour trouver un point d'équilibre entre des positions radicales. Il faut développer l'usage de langues dans un Master bilingue car jusqu'à présent le Master Sociologie est resté très francophone. Il faut encourager l'engagement des étudiants dans l'apprentissage du français pour les non-francophones et réciproquement.

Propositions :

- Premier semestre entièrement en anglais ;
- Deux nouveaux cours « *English for Social sciences* » et « *Français pour les sciences sociales* ».

Il est utile de mutualiser ces cours au sein de l'Ecole doctorale. L'objectif n'est pas d'avoir systématiquement des étudiants parfaitement anglophones et francophones mais de permettre aux uns et aux autres de maîtriser ces langues.

Réflexion sur l'identité du Master, quelle est-elle ?

Trois dénominateurs communs à tous les sociologues de Sciences Po :

- Analyse empirique ;
- Méthodologie ;
- Double présence dans les publications en France et à l'international.

Il faut :

- Favoriser la mixité méthodologique et la pluralité ;
- Réfléchir sur le poids des validations et des enseignements que remontent les étudiants. Plus de cours doivent être évalués en contrôle continu, pas plus de deux papiers par semestre. Les papiers relient une partie méthodologique à un cours thématique ;
- Améliorer la lisibilité du Master à l'international, ce qui signifie moins de spécificités ponctuelles et plus de sujets généraux, réduction du format de 24 à 12 heures de cours thématiques.

Marco OBERTI : Comment mettre plus d'anglais sans se couper de l'espace international ? Il faut en effet garder notre spécificité (institutions, nomenclatures françaises) car la plus-value française est importante. On va vers plus d'intervenants, vers des cours allégés, comment reconfigurer la validation des enseignements : plus de cours mais plus brefs et plus individualisés ?

Cornelia WOLL : Un bon compromis a été trouvé et il est même impressionnant, car le travail pour le groupe de travail a dû être difficile étant donné les difficultés posées par la mécanique scolaire. L'offre est riche et le volume d'heures gérable pour les étudiants. Voir comment on peut maintenir un équilibre car on ne peut pas mobiliser plus d'enseignants dans les Masters de l'Ecole doctorale que dans les autres Masters qui contiennent beaucoup plus d'étudiants.

Stéphane ABRIAL : La question du niveau linguistique est importante, il faut pouvoir débattre en anglais avec aisance dans toutes les situations professionnelles, il ne suffit pas de se débrouiller en anglais. Question: quel est le niveau requis par Sciences Po ?

Pierre FRANÇOIS : Le bilinguisme à la sortie est le but.

Stéphane ABRIAL : Quel est le minimum requis à l'entrée ?

Cornelia WOLL : Il n'est pas possible d'exiger un niveau trop élevé à l'entrée car les étudiants ne prennent pas le risque de candidater à Sciences Po le cas échéant.

Bruno PALIER : La reconnaissance de l'excellence passe-t-elle forcément par des exigences en niveau de langue ? Cf. l'exemple du rayonnement de la Suède dont tout le monde connaît le système de protection sociale sans en connaître la langue.

- **Nouvelle offre des inter-semestres**

Pierre FRANÇOIS : Lancement du 1^{er} cours inter-semestre en méthodologie, « *Event History Analysis* » de Sukriti ISSAR. Réponse étonnante, les inscriptions ont fait le plein en trois jours. Sagesse dans les enseignements à en tirer.

Liste des inscrits :

- 11 étudiants de M1 ;
- 12 étudiants de M2 ;
- 2 étudiants de Doctorat.

- 14 PSIA ;
- 5 Ecole Urbaine ;
- 3 ED - Sociologie ;
- 1 EAP ;
- 1 ED - Science politique ;
- 1 ED - Economie.

IV – Admission

Pierre FRANÇOIS : Admissions closes. Processus différent cette année en Master car il n’y a plus d’examen en entrée de M1. La Direction des admissions a communiqué un « numerus clausus » tardivement.

Cornelia WOLL : Plutôt que de « numerus clausus » il s’agirait plutôt d’« effectifs cibles ».

Pierre FRANÇOIS : Il a fallu réagir de manière acrobatique à partir d’informations parcellaires, déduire un nombre d’étudiants, sachant que du Collège Universitaire on ne sait pas combien d’étudiants peuvent se présenter. Calendriers non articulés les uns aux autres entre les trois processus d’admission (interne, externe national, externe international). En ce qui concerne la procédure nationale nous avons admis uniquement les candidats que nous voulions, nous ne nous sommes pas privés de candidats que nous n’aurions pas voulu, cela correspond à ce que souhaitaient les équipes pédagogiques.

Premier point d’alerte : l’Ecole doctorale a un peu plus de mal à attirer les étudiants en provenance du Collège et d’autres institutions françaises, mais elle est parvenue à attirer davantage d’étudiants internationaux. Il y a globalement à Sciences Po 60% de candidatures en plus, alors que le nombre de candidatures reste stationnaire pour l’Ecole doctorale. On peut se dire que ce n’est pas grave s’ils sont bons, si ce sont les meilleurs.

Pour l’an prochain l’objectif est d’attirer plus d’étudiants. Pistes au national : il ne s’agit pas des mêmes étudiants selon les disciplines. Il faut mieux communiquer auprès des classes préparatoires. En Sociologie, Science politique et Histoire il faut attirer plus de très bons étudiants des facultés qui ne se présentent pas à Sciences Po car ils s’autocensurent. Il y a toutefois une réticence compréhensible des collègues des Universités qui ne veulent pas voir partir leurs meilleurs éléments.

En Economie le but est d’attirer les étudiants d’écoles d’ingénieurs. Pour ces étudiants Sciences Po coûte cher mais l’avantage pour eux de venir à Sciences Po est qu’ils ont l’assurance d’obtenir de très bons débouchés professionnels à la sortie.

En ce qui concerne les étudiants qui viennent du Collège Universitaire, il est impossible de leur dire non, situation commune à toutes les écoles de Sciences Po.

Marco OBERTI : La situation est rigide, qu’il s’agisse de Licence, Master, Doctorat ou du CEP. De manière plus globale cela pose une vraie question sur ce que doit être le paysage de l’enseignement en France, la diversification du recrutement au niveau territorial, social et culturel.

Florence HAEGEL : Sciences Po ne fait pas assez d'efforts en interne pour rendre l'offre lisible.

Pierre FRANÇOIS : Il y a le « *Campus Tour* » mais il prêche des convertis. Il faut trouver un outil beaucoup plus efficace. Les autres écoles rencontrent les mêmes difficultés mais ont plus de candidats. Les autres écoles ont des chargés de missions, pas l'Ecole Doctorale.

Florence HAEGEL : Pourquoi ne pas envisager des déplacements en « *Campus Tour* » avec des spécialistes pour la Politique comparée. Il y a là un vivier disponible sur lequel on peut s'appuyer. Sur les classes préparatoires attention, ces étudiants sont très peu internationalisés et pas particulièrement intéressés par l'international.

Pierre FRANÇOIS : Je suis d'accord sur ce point.

Bruno PALIER : Attention à ce que les étudiants n'assimilent pas le Master Ecole doctorale ou le PhD au statut « d'intellectuel précaire ». Les étudiants du Collège universitaire pensent pour la plupart au salaire qu'ils vont obtenir à la sortie de Sciences Po. Il faudrait repenser les Masters via des cours inter-semestres qui puissent être des passerelles vers l'ED.

Olivier GODECHOT : Une tarification spécifique à l'Ecole doctorale devrait être envisageable, le Master *recherche* entre dans le domaine du bien public, il ne s'agit pas d'être d'abord compétitif.

Christine MUSSELIN : En ce qui concerne les réunions de présentation dans le cadre du « *Campus Tours* », ce sont les gens déjà intéressés qui viennent y assister. Il faudrait donner des conférences car celles-ci intéressent les Directeurs de Campus. C'est le genre d'événements qui peut attirer des étudiants. De même pour les « *Semaines de la recherche* » organisés par les Campus, l'Ecole doctorale doit se greffer dessus.

Philippe BEZÈS : En ce qui concerne le succès des réformes en langues sur le marché français, je m'interroge. Sur les débouchés, il y a un vrai travail à faire de promotion sur la trajectoire. Sur le site internet de l'Ecole doctorale, les profils sont périmés et rares. Or il est important de montrer des exemples de ce qu'on peut faire après l'Ecole doctorale.

Anne PERROT : Pourquoi ne pas s'inspirer d'initiatives comme celles de Toulouse School of Economics et de l'ENSAI qui animent leurs sites internet avec des tas d'idées, des témoignages d'anciens étudiants, qui organisent des business days. Les entreprises recruteuses témoignent, les administrations, des organismes de recherche vont aussi dans ce sens.

Pierre FRANÇOIS : Sur le placement : nous sommes sous-staffés sur ces questions. Sciences Po Carrières n'est pas équipé sur le sujet de la recherche. Nous n'avons malheureusement pas les ressources pour faire ce que fait la TSE.

Sur les débouchés concernant les doctorants, nous n'avons pas d'informations fiables. Pour les Masters de l'Ecole doctorale, on sait que 65 % des diplômés travaillent dans les 3 mois et qu'ils obtiennent un CDI dans les 18 mois suivant leur diplomation.

Bruno PALIER : Sciences Po est censée s'afficher comme une université de recherche et pas se comparer à une Business School. Il faut susciter une réflexion interne pour tous aller dans le même sens.

V – Chantier en cours : Mobilité des doctorants

Pierre FRANÇOIS : Deux chantiers sont en cours, de nature assez différentes et ils sont loin d'être clos, le COMEX en est informé. En premier lieu : question de la mobilité des étudiants en zones dangereuses. Peut-on autoriser une étudiante à mener une étude ethnographique dans un souk à Karachi ? Pas de sécurité assurée sur place, pas d'informations, pas de process mis en place avec la D.A.I.

Pas d'autorisation demandée par les étudiants à Sciences Po, ils demandent seulement une aide financière et pour les doctorants contractants, uniquement un accord RH.

Il faut par conséquent prévoir une harmonisation du traitement des étudiants. Demande a été faite auprès du CERI et à d'autres pour savoir comment établir un process de sécurisation. Nous attendons une réponse.

Kathy ROUSSELET : Il faut réfléchir bien en amont car nous avons autorisé l'étudiante en question à faire sa thèse chez nous.

Alain DIECKHOFF : Il s'agit là d'un dossier compliqué, car il s'agit d'assurer la sécurité pour les chercheurs comme pour les doctorants. Il faut penser à un système général, un comité *ad hoc* à adapter au cas par cas. Les solutions peuvent évoluer quel que soit le pays. Il ne faut pas se contenter de ce qu'on voit sur le site des affaires étrangères. Les chercheurs peuvent obtenir des informations sur place de Karachi à un moment donné. Il faut avoir à l'esprit que la situation en 2011 n'est pas la même qu'en 2013 pour la Syrie : un étudiant peut avoir obtenu une autorisation de thèse à l'époque alors qu'il ne l'obtiendrait pas aujourd'hui. Les événements ne suivent pas la temporalité d'une thèse.

Christine MUSSELIN : Nous avons déjà travaillé à ce sujet avec le CERI il y a longtemps.

Stéphane ABRIAL : SAFRAN s'appuie sur le site du Ministère des Affaires Etrangères et affine son analyse avec les consulats et les ambassades. L'entreprise encadre avec de la sécurité mais c'est plus difficile en ce qui concerne des étudiants. De plus attention, les étudiants pourraient se retourner vers Sciences Po en cas de problème.

Christine MUSSELIN : CYTRIC devrait être un outil envisageable pour les étudiants salariés.

Alain DIECKHOFF : Le CNRS fait tout pour nous faciliter la tâche. Certes il y a des cas pour lesquels ce n'est pas possible, comme actuellement pour le Yémen. Toutefois au cas par cas, les demandes sont analysées sérieusement.

Nicolas SAUGER : En ce qui concerne le suivi des missions, il ne faut pas qu'on émette l'autorisation de la mission.

VI – Questions diverses

Pierre FRANÇOIS : Concernant l'E.U.R, très peu d'informations circulent, le précédent appel E.U.R obligeait d'apparier les financements Ecole doctorale et IDEX. Rumeurs d'appels séparés selon IDEX. Nous attendons de voir. Rendez-vous prévu de Pierre FRANÇOIS, Frédéric MION et Bruno PALIER au Secrétariat Général de l'Investissement le 12 juillet. Deux vagues d'appels d'offre. Il n'y a plus de lien entre IDEX et E.U.R.

Rentrée solennelle de l'Ecole doctorale est prévue le 30 août 2018. La présence des membres du Conseil de l'Ecole Doctorale est appréciée, elle est très importante.

Marion VALARCHER : Réforme du régime social des étudiants en cours, entraînant l'augmentation des frais d'inscription. Quelles sont les informations de Sciences Po à ce sujet ?

Anatole LE BRAS : Il faudrait communiquer en amont aux étudiants sur l'exonération des frais de scolarité.